



Date : 31 janvier 2022

Titre : Rénovation d'un appartement individuel pour le Haut-commissariat du Canada au Royaume-Uni

Numéro de l'avis d'appel d'offres : 22-198298

---

Les questions et réponses suivantes sont en lien avec le document d'appel d'offre susmentionné.

---

### Questions & Réponses #1

**Q1.** « Est-ce que quelqu'un inspecterait le travail ? »

**R1.** Un représentant ministériel organisera une réunion hebdomadaire avec le/la gestionnaire de projet de l'entrepreneur.

**Q2.** « Sera-t-il nécessaire d'obtenir une licence de redressement ? »

**R2.** Le MAECD obtiendra la licence pour ce travail.

**Q3.** « Est-ce qu'il y a une enquête mesurée ou des documents d'agent de l'État qui seront fournis ? »

**R3.** Le MAECD peut fournir des dessins AutoCAD au moment de l'attribution du contrat ; toutefois, le fournisseur sera responsable de la vérification de l'exactitude des mesures qui sont prises et/ou reprises après l'attribution du contrat.

**Q4.** « L'entrepreneur sera-t-il tenu d'envoyer quotidiennement des avis à l'immeuble pour les « travaux bruyants » ? »

**R4.** Le MAECD émettra des avis au besoin. Les travaux bruyants ne peuvent être effectués que pendant les heures spécifiées dans l'Énoncé de travaux (l'EDT) à la section « Contraintes » article 2.

**Q5.** « A quel étage se trouve l'appartement ? Comment acheminons-nous les matériaux et les outils jusqu'à l'appartement ? »

**R5.** L'appartement est situé au 4ème étage. Les objets devront être montés via un escalier de secours ou un monte-charge. Il suffit d'être correctement géré et supervisé lorsqu'il est en fonctionnement et de s'assurer que les autres résidents ne sont pas indûment dérangés par l'utilisation du monte-charge, etc.

**Q6.** « Pourquoi les sols de la chambre et de la salle de bain sont-ils plus bas que le reste du sol ? »

**R6.** Les sols des chambres et des salles de bains sont plus bas que le reste du sol car les chambres étaient à l'origine recouvertes de moquette et les salles de bains étaient en vinyle. Sous le revêtement de sol d'ingénierie, il y a Acoustilay-15, une exigence des agents de gestion pour la prévention du bruit. Cela a relevé le niveau du sol d'environ 1 pouce. Les tapis dans les chambres ont depuis été enlevés et l'un des objectifs du projet est de niveler ces surfaces au fur et à mesure qu'Acoustilay-15 est déployé dans les chambres qui comporteront le même parquet que le reste de l'appartement.



**Q7.** « Que faisons-nous avec les radiateurs ? »

**R7.** Conformément à la section "Tâches" de l'EDT, les radiateurs seront changés. Cela comprendra également la suppression de la tuyauterie et d'autres éléments des radiateurs.

**Q8.** « Est-ce qu'on change les fenêtres ? »

**R8.** Les fenêtres ne seront pas changées, seulement réparées et mises à jour selon la description dans l'EDT. Les fenêtres doivent être réparées sous diverses formes (peinture enlevée, assouplie et ajustée, repeinte). Tous les cordons de ceinture cassés doivent être remplacés. Précisément, il y a 23 fenêtres qui doivent être réparées.

**Q9.** « Que faisons-nous avec les vieux câbles (alarmes passées, télévision par câble, etc.) partout (se référant aux câbles qui courent partout, clipsés autour des fenêtres, etc. ? »

**R9.** Conformément aux tâches et aux exigences techniques de la partie B de la section Électrique de l'EDT, tout le câblage redondant doit être retiré du site, en veillant à ce que les lignes d'interphone et téléphoniques restent intactes. De plus, de nouvelles prises d'antenne data, téléphone et TNT sont à intégrer dans le câblage de l'appartement et à dissimuler. Veuillez-vous référer à l'EDT mis à jour dans la section suivante de cet amendement.

**Q10.** « Où voulez-vous des bandes métalliques dans la cuisine ? »

**R10.** Les bandes métalliques doivent être installées le long du côté du comptoir de la cuisine contre la nouvelle plaque de cuisson autonome pour éviter le gauchissement.

**Q11.** « Faut-il un échafaudage pour le conduit de la chaudière ? »

**R11.** Aucun échafaudage n'est nécessaire. L'accès extérieur est disponible via l'escalier de secours.

**Q12.** « Les portes de la cuisine restent-elles en place ? »

**R12.** Oui, les portes de la cuisine restent conformes à la Partie B Exigence techniques à la section PORTES, MOULURES ET ARCHITECTURE de l'EDT. Les portes doivent être remises à neuf (retirez la peinture du dos où vous l'avez trouvée et réexposez à nouveau le grain de bois naturel).

**Q13.** « C'est quoi derrière le mur de la cuisine (où se trouvent la chaudière/la plaque de cuisson/et le four) ? »

**R13.** Une chambre / salle de télévision se trouve derrière le mur de la cuisine du flanc droit lorsque vous entrez par le hall. La chaudière pourrait aller dans le coin chambre/salle de télévision pour libérer de l'espace dans la cuisine. Un placard pourrait ensuite être construit autour de la nouvelle chaudière à une date ultérieure.

**Q14.** « Sommes-nous en train de concevoir la cuisine ? »

**R14.** Oui, l'entrepreneur doit concevoir la cuisine conformément à la Partie B Exigence techniques à la section CUISINE/SALLE UTILITAIRE/BUANDERIE de l'EDT. Des ébauches de dessins seront fournies à l'attribution du contrat.



**Q15.** « Quel est ce tuyau (faisant référence aux tuyaux horizontaux dans la cuisine) ? »

**R15.** Le responsable de la maison a confirmé que l'accès n'est pas nécessaire car tuyaux desservent le radiateur dans le couloir uniquement. Ils resteront tels quels.

**Q16.** « Pourquoi ne pas conserver les architraves patrimoniales du salon, de la salle à manger, de la cuisine et de la porte du couloir ? Ceux-ci sont en bon état et les retirer augmenterait considérablement les coûts ? »

**R16.** Veuillez-vous référer à l'addenda 2.

**Q17.** « Voulez-vous perdre le bar/grilles au-dessus des fenêtres de la cuisine, de la fenêtre du foyer et derrière la porte d'entrée dans le cadre des démolitions ? »

**R17.** Oui, toutes les barres/grilles doivent être retirées conformément à dans la section « Tâches » de l'EDT.

**Q18.** « Devons-nous installer des ferme-portes sur l'une des portes intérieures ? »

**R18.** Veuillez-vous référer à l'addenda 2.

**Q19.** « Y a-t-il possibilité d'isoler la chambre principale ? Il fait froid là-dedans. »

**R19.** Cela ne fait pas partie de l'EDT. Il est à noter que les nouveaux radiateurs installés résoudront le problème.

**Q20.** « Est-ce qu'on change les prises électriques ? »

**R20.** Oui, les prises électriques doivent être remplacées conformément à la Partie B Exigence techniques à la section Électrique.

**Q21.** « Où peut-on se garer ici ? »

**R21.** Il n'y a pas de parking dans l'immeuble. Il est préférable d'utiliser un système de passage, de balayage et de chargement des matériaux entrant et sortant via la rue Greenbury sur laquelle le bâtiment est adossé et qui est très calme. Les escaliers de secours donnent également sur Greenbury Street. Il est conseillé aux travailleurs et aux visiteurs du site de se rendre sur le site par les transports en commun ou de trouver le PCN (Parc National des Voitures) le plus proche. Il n'y a que le stationnement payant dans la rue.

---